

## Bienvenue aux délégués des sections UFR

Oui, bienvenue à notre 13<sup>ème</sup> conférence de Balaruc les Bains, à tous les délégués des sections UFR, hommes et femmes.

Bienvenue aux camarades secrétaires régionaux et départementaux.

Bienvenue au camarade du bureau fédéral, du bureau de l'UCR et aux représentants des UFR sœurs.

Trois jours du 12 au 15 octobre 2015 qui s'ouvrent pour approfondir tous les sujets de préoccupations des retraités et des futurs retraités.

Trois jours pour se donner les moyens de poursuivre la construction de l'UFR et mieux correspondre aux aspirations des retraités.

Trois jours pour travailler, militer ensemble actifs et retraités, en territoires et professions.

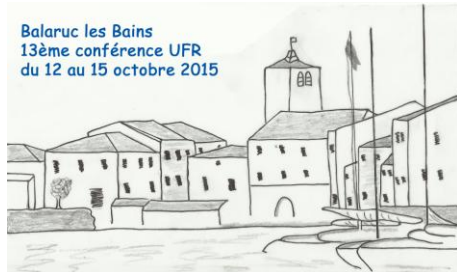
Trois jours pour multiplier les forces organisées de la CGT et plus particulièrement parmi la population retraitée qui va connaître ces 10 prochaines années une arrivée massive de nouveaux retraités.

Trois jours pour gagner au quotidien un rapport de forces plus ample pour gagner sur les revendications et donc réfléchir aux meilleurs moyens de lutter. Bref de donner des prolongements les plus efficaces possibles à toutes les initiatives engagées comme le 9 avril, le 4 juin, le 25 juin, le 1<sup>er</sup> octobre et tout près de nous le 8 octobre.

Trois jours aussi pour démontrer combien les valeurs de paix et d'accueil des réfugiés face aux va-t-en-guerre de par le monde sont des valeurs fondamentales de la CGT.

Alors camarades délégués, investissez tous les débats.

Et que notre UFR, du haut de son 40<sup>ème</sup> anniversaire soit toujours plus belle, plus grande, plus forte, et surtout plus encore à disposition des retraités et des futurs retraités.



Balaruc les Bains  
13<sup>ème</sup> conférence UFR  
du 12 au 15 octobre 2015

**PPCR :** la CGT ne signe pas le Parcours professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) des agents de la Fonction publique. Elle dénonce le chantage du gouvernement qui se dit prêt, faute d'un accord, à renoncer à toute mesure de revalorisation du point d'indice et des carrières. Elle réaffirme la priorité absolue qui doit être donnée à l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice, sans elle, toute réforme des carrières et des parcours professionnels est vouée à l'échec.

### **Assurance chômage : le Conseil d'Etat confirme le besoin d'une autre négociation.**

Il vient d'annoncer l'annulation de l'agrément de la convention Unedic du 14 mai 2014. Il considère comme illégaux : le délai avant indemnisation pour les salariés ayant perçu une indemnité de départ, le caractère non suspensif des recours des allocataires, la définition des sanctions à l'égard des demandeurs d'emploi. Confortés par la décision du Conseil d'Etat, continuons de lutter pour les droits sociaux de toutes et tous, pour l'emploi et les salaires.

### **Chiffres du chômage août 2015 : nous n'en avons pas fini avec la dégradation des emplois**

Alors que les aides aux entreprises dépassent les 200 milliards d'euros,

les chiffres du chômage (+ 0.2% en août) montrent que les politiques d'austérité sont un véritable échec. Il faut opérer un changement de stratégie politique, permettant une vraie relance de l'emploi. Les moyens doivent être donnés à Pôle Emploi pour qu'il puisse remplir ses missions au service des chômeurs et non contre eux.

### **Loi transition énergétique : la stratégie bas carbone pour partie à côté de la cible COP 21**

La CGT explique qu'elle était loin de répondre aux enjeux de la lutte contre le changement climatique et conteste en particulier quatre points : la diminution de 50% de la consommation d'énergie à l'horizon 2050 est irréaliste, la réduction à 50% de la part du nucléaire est arbitraire, la privatisation des barrages hydrauliques est inconcevable, l'enjeu des transports n'est pas considéré à son juste enjeu. A quelques semaines de la COP 21, la CGT appelle les salariés à s'emparer de ces enjeux sociaux et environnementaux posant ses questions de santé publique en lien avec leurs revendications dans leurs entreprises.

### **PLFSS : Encore un PLFSS dominé par une approche comptable**

Le PLFSS 2015 a intégré financièrement le RSI au régime général, ce qui signifie que ce sont la CNAMTS et la CNAVTS qui prendront dorénavant à leur charge le déficit du RSI. Si la C3S n'est pas intégralement compensée, ce sont les cotisations des salariés qui se substitueront de fait à la C3S et c'est le déficit du régime général qui

sera aggravé. Pour la CGT, ce serait inacceptable !

### **Le CICE fait flop !**

Le rapport sur le CICE 2015 vient de paraître, il indique que « que le CICE bénéficie relativement peu aux entreprises les plus insérées dans le commerce mondial ». Comme la CGT l'avait déjà dénoncé lors des conclusions des rapports précédents, les entreprises des grands groupes qui choisissent d'opter pour les bas salaires profitent massivement de ce dispositif. Le rapport est sans appel, il confirme que le patronat utilise les fonds du CICE, qui représentent 18 milliards d'€, pour les transformer en exonérations de cotisations sociales, sans contrôle, ni accord préalable. Il faut en finir avec les cadeaux au patronat !

### **Rapport Mettling sur le numérique : de bonnes choses !**

Le rapport remis par l'actuel DRH d'Orange au ministre du travail rejoint bon nombre de propositions de la CGT. Pour une fois cette question n'est pas vue aux seuls enjeux financiers. Point très important Ce rapport « refuse que le numérique ne soit le prétexte à remettre en cause les fondements de notre modèle social ». De plus il est fait état d'une proposition qui va dans le sens de la proposition de la CGT d'un nouveau statut des salariés, la proposition n°15 propose de « construire un socle de droits attachés à la personne et transférables d'une entreprise à l'autre... ». A suivre avec attention !

### **Air France : La raison de la colère.**

3000 licenciements qui viennent s'ajouter aux 15000 déjà subis par les salariés. Il y a de quoi exprimer sa colère et même plus que ça.

Comme l'a dit le secrétaire général de la CGT si « la CGT ne cautionne pas ce genre d'incident, elle ne condamne pas et considère qu'il y a besoin d'un débat sur la conception du dialogue social ». Philippe Martinez a également indiqué "qu'il y a une exaspération forte qui devrait inquiéter les pouvoirs politiques plutôt que de jeter de l'huile sur le feu"

### **Cheminots Chibanis**

Les cheminots chibanis qui luttent depuis plusieurs années pour être reconnus dans le statut -ce que défendait la CGT avec eux- viennent d'être indemnisés par les prud'hommes à hauteur de 170 millions d'euros de dommages et intérêts. Exclue pour cause de clause de nationalité, la CGT exige depuis toujours sa suppression et revendique le même statut pour tous les salariés.

### **Syndicalisation**

La bataille doit se poursuivre sans relâche pour faire rentrer tous les FNI des syndiqués de l'année passée et qui ne l'ont pas encore réglé. C'est vital pour la dynamique des luttes et la construction permanente du rapport des forces.

### **La CGT solidaire des militants syndicaux iraniens.**

Rien qu'en septembre on compte un militant retrouvé mort dans sa cellule, un militant malade laissé sans soins, plusieurs militants enseignants arrêtés et emprisonnés, des libérations reportées.

La CGT salue l'engagement des syndicalistes iraniens et leur exprime sa solidarité. Elle exige leur libération, et demande au Président de la République d'intervenir.

### **Cameroun : La CGT exige la liberté pour les membres de Dynamique Citoyenne**

Parmi les 5 personnes arrêtées et aujourd'hui emprisonnées, le Président de la Centrale Syndicale du secteur Public du Cameroun, organisation syndicale avec qui la CGT a tissé de forts liens. Le président François Hollande s'est rendu le 3 juillet dernier à Yaoundé. Il s'est entretenu avec le Président P. Biya sur le terrorisme et d'importants dossiers économiques et commerciaux. Il aurait été inspiré de prendre position publiquement en faveur des droits des citoyens dans ce pays aux libertés muselées. P. Biya a confié la concession des chemins de fer (Camrail) au groupe Bolloré jusqu'en 2034. La première mesure prise par Bolloré fut de licencier tous les délégués syndicaux de l'entreprise.

### **Mayotte : la révolte gronde !**

Depuis plusieurs semaines, la situation sociale se tend à Mayotte, qui dispose d'un code du travail spécifique et seules deux conventions collectives nationales sont appliquées, en résulte une inégalité de traitement entre les salariés d'un même groupe, avec de fortes disparités salariales. Après une grève de 1 mois 4 délégués syndicaux CGT et CFDT de l'entreprise Colas risquent le licenciement. S'agissant clairement d'une atteinte à la liberté syndicale et au droit de grève, la CGT condamne fermement cette tentative patronale de casser les mouvements sociaux légitimes.

**Vie nouvelle m'informe  
donc je m'abonne  
6 numéros par an  
au prix de 12 €**